Rapport public Parcoursup session 2025

Groupe des Universités de Technologie - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Série générale

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

UTC Université de Technologie de Compiègne - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Série générale (55)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 7%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
UTC Université de Technologie de Compiègne - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Série générale (55)	Jury TC UTC	Tous les candidats	400	6861	3427	1506	449

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
UTC Université de Technologie de Compiègne - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Série générale (55)	Jury TC UTC	Tous les candidats	Féminin	2120	1172	781	241	53,7 %
			Masculin	4741	2255	725	208	46,3 %
			Total	**6861**	**3427**	**1506**	**449**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
UTC Université de Technologie de Compiègne - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Série générale (55)	Jury TC UTC	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	0	0	0	0 %
				Sans mention	253	45	26	8	1,8 %
				AB	912	76	8	4	0,9 %
				B	2408	818	136	72	16,4 %
				TB	2624	1963	943	301	68,6 %
				TBF	459	427	372	54	12,3 %
				Total	**6662**	**3329**	**1485**	**439**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	6	0	0	0	
				AB	4	0	0	0	
				B	8	0	0	0	
				TB	4	0	0	0	
				Total	**22**	**0**	**0**	**0**	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				Total	**3**	**0**	**0**	**0**	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	144	89	18	8	80 %
				AB	10	2	0	0	0 %
				B	6	0	0	0	0 %
				TB	12	5	3	2	20 %
				TBF	2	2	0	0	0 %
				Total	**174**	**98**	**21**	**10**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
UTC Université de Technologie de Compiègne - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Série générale (55)	Jury TC UTC	Tous les candidats	En terminale	6042	3116	1376	393	87,5 %
			En réorientation	510	167	93	39	8,7 %
			Non scolarisés	19	4	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	260	132	31	14	3,1 %
			Autres	30	8	6	3	0,7 %
			Total	**6861**	**3427**	**1506**	**449**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
UTC Université de Technologie de Compiègne - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Série générale (55)	Jury TC UTC	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	5652	2890	1295	348
			Autres doublettes	939	410	182	89
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
UTC Université de Technologie de Compiègne - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Série générale (55)	Jury TC UTC	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	85,8 %	87,6 %	87,7 %	79,6 %
		Autres doublettes	14,2 %	12,4 %	12,3 %	20,4 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes et classements	Ensemble du dossier académique et en particuliers les notes, les classements, les progressions en mathématiques, dans les matières scientifiques, en anglais, en français, en philosophie.	Essentiel
	Les notes aux épreuves anticipées de français au baccalauréat.	Les notes aux épreuves anticipées de français au baccalauréat.	Important
	L'avis de l'établissement sur les résultats et choix d'orientation.	L'avis de l'établissement sur les résultats et choix d'orientation.	Important
	Les notes au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà obtenu leur baccalauréat.	Les notes au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà obtenu leur baccalauréat.	Essentiel
	Les notes et classements des années postbac pour les étudiants ayant déjà obtenu leur baccalauréat.	Les notes, classements (lorsqu'ils existent) et progressions des années postbac pour les étudiants ayant déjà obtenu leur baccalauréat pour les matières ou formations ayant préparé ou ayant eu des similarités avec une formation d'ingénieur.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement. Maîtriser un socle de connaissances disciplinaires.	Résultats dans les matières scientifiques et techniques. Compétences du candidat acquises sur des projets extra-scolaires.	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir défendre un argumentaire précis et présenter un projet.	Résultats obtenus au baccalauréat de français ainsi que dans les matières littéraires durant les années de lycée ou postbac (français, philosophie, histoire, sciences économiques et sociales).	Important
	Disposer de compétences en langues étrangères, en particulier en anglais	Résultats académiques en langue ou certifications.	Important
	Disposer d'une capacité à mener des projets.	Résultats et appréciations académiques. Parcours personnels exposés au travers du « projet de formation motivé », de la rubrique « activités et centre d'intérêts », du CV ou de l'entretien.	Important
	Disposer d'une bonne culture générale, faire preuve d'ouverture d'esprit et de sensibilité aux enjeux de la société.	Résultats académiques. Parcours personnels exposés au travers du « projet de formation motivé » ou de la rubrique « activités et centre d'intérêts ». Entretien.	Important
Savoir-être	Disposer de sens pratique et disposer d'une capacité à être autonome, à s'adapter, à faire des choix, de savoir les justifier, et d'agir en conséquence.	Appréciations académiques. Parcours personnels exposés au travers du « projet de formation motivé », de la rubrique « activités et centre d'intérêts », du CV ou de l'entretien.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Être capable d'expliquer ses attentes de la formation de Tronc Commun de l'UTC en regard de la maturité de son projet de formation ou de son projet professionnel.	Appréciations académiques. Parcours personnels exposés au travers du « projet de formation motivé », de la rubrique « activités et centre d'intérêts », du CV ou de l'entretien.	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements ou participations associatives. Intérêt pour la démarche scientifique et technique. Intérêt pour l’innovation et l’ entrepreneuriat.	Parcours personnels exposés au travers du « projet de formation motivé », de la rubrique « activités et centre d'intérêts », du CV ou de l’ entretien. Lorsque ces éléments existent, ils sont importants.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Absence injustifiée de résultats pour les étudiants ayant suivi une année d'étude supérieure.
Résultats insuffisants
Absence à une convocation à l'entretien

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Sélection des candidats pour l’entretien

La commission définit en fonction du nombre de candidats et des capacités de la formation un ensemble de candidats qu’elle souhaite entendre en entretien. Cependant, la non-convocation d’un candidat à l’entretien ne préjuge pas de son refus dans la formation. L’ensemble des candidats convoqués à l’entretien est défini en utilisant un seuil sur une moyenne pondérée des notes qui permet de satisfaire les contraintes de capacités d’accueil à l’entretien des candidats. Les entretiens ont lieu par groupe de 4 à 6 étudiants.

Première catégorisation des candidats

Cette catégorisation a recours à un traitement algorithmique. Les candidats sont classés en 3 groupes :

- groupe A : groupe des candidats considérés comme ayant le niveau académique et le profil requis pour suivre la formation et considérés comme ayant un fort potentiel ;
- groupe B : groupe des candidats considérés comme ayant le niveau requis pour intégrer la formation ;
- groupe C : groupe des candidats considérés comme n'ayant pas le niveau ou le profil pour suivre la formation.

Les candidats dont les notes et le classement ont atteint des seuils jugés d'excellence dans les matières scientifiques, leurs spécialités, le français, l’anglais ou la lv1, et la moyenne générale sont initialement placés dans le groupe A.
Les candidats dont les notes ou le classement n'ont pas atteint des seuils minima dans les matières scientifiques, leurs spécialités, le français, l'anglais, ou sur la moyenne générale sont initialement placés dans le groupe C.
Les autres candidats sont placés dans un groupe temporaire en attente de positionnement.
La commission procède à une vérification manuelle de cette classification automatique pour traiter le cas particulier des étudiants classifiés par erreur due à une donnée manquante ou à un système de notation non standard.

Affinage des catégorisations et classement des candidats.

La commission affine manuellement le positionnement des candidats dans les groupes A et B en fonction des critères définis et finalise le positionnement de tous les étudiants.

Les candidats du groupe A et du groupe B sont classés (d'abord les étudiants du groupe A, puis les étudiants du groupe B) de manière à obtenir un classement final. Le classement initial est obtenu par un tri basé sur une moyenne pondérée des notes. Ensuite, plusieurs processus manuels successifs d'analyse et de correction ont lieu, en affinant l'appréciation de chaque candidature selon les critères suivants :

- parcours personnel ou aptitudes spécifiques du candidat (sportif de haut niveau, musicien de haut niveau, entrepreneur, expérience à l'international, appartenance à un programme spécifique) ;
- fiche avenir ;
- appréciations et observations des enseignants ;
- qualité de l'entretien (questionnaire alternatif) ;
- notes et classements du candidat en regard du type de classe ou de lycée ;
- notes et classements des spécialités en première et en terminale du candidat en regard du type de classe ou de lycée ;
- notes du bac pour les étudiants l'ayant déjà obtenu ;
- notes obtenues dans l'enseignement supérieur si elles sont pertinentes vis à vis de la formation.

Ces appréciations peuvent conduire à une modification du groupe du candidat ou de son classement dans le groupe.
La commission est soucieuse aussi dans son classement d'assurer la diversité des profils.
Les candidats du groupe C sont refusés : la commission d'examen des candidatures a jugé que le niveau académique global du candidat ou le profil du candidat ne correspondaient pas aux attentes de la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d' examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Des candidats **négligent l'explication de leurs motivations** en se contentant de redonner des informations redondantes qui apparaissent ailleurs dans le dossier. Il est conseillé de ne pas reporter des éléments redondants et de développer cette partie en insistant sur les points qui amène l'étudiant à se positionner sur la formation.

Il est apprécié que l'étudiant motive ses choix de spécialités au lycée et les remettent en perspective pour leur projet de formation ou leur projet professionnel. C'est d'autant plus important quand ces spécialités semblent au premier abord orthogonales par rapport à une formation d'ingénieur.
Il est précisé que ces spécialités orthogonales sont bienvenues et appréciées.

Quelques candidats issus d'une formation du supérieur n'ont pas fait état de l'ensemble de leurs résultats académiques ainsi que leurs appréciations. Il est conseillé de ne pas omettre cette partie, de fournir l'ensemble des résultats, ou de justifier très clairement leur absence.

Signature :
Rossi Claire,
Directrice de l'Université de Technologie de Compiègne de l'établissement Groupe des Universités de Technologie